



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## L'EHESP s'engage pour le dialogue social

Le 25 avril 2016, la direction de l'EHESP et tous les partenaires sociaux de l'Ecole ont signé une charte du dialogue social.

Engagement pris dans le cadre du contrat pluriannuel de l'Ecole, cette charte vient concrétiser un travail engagé depuis des mois entre la direction des ressources humaines et l'ensemble des organisations syndicales. Ce texte vient renforcer la réglementation en vigueur<sup>[1]</sup> en fixant des éléments de cadrage aux échanges institutionnels.

La charte du dialogue social établit des règles de fonctionnement pour le respect mutuel entre les organisations syndicales et l'administration. Le dialogue social est envisagé comme un impératif constant d'information vis-à-vis de l'ensemble des agents de l'EHESP. Cela se traduit par une promesse réciproque de l'administration et des représentants du personnel axée autour du respect mutuel des engagements et d'un code de bonne conduite.

L'objectif de la charte est d'améliorer et d'enrichir le dialogue social en lui instaurant une dimension pérenne et qualitative. La charte clarifie les règles du dialogue social, optimise le fonctionnement des instances réglementaires et garantit les droits de représentation.

Ce texte donnera lieu à un suivi attentif via une évaluation annuelle. Cette dernière permettra une réflexion sur d'éventuelles nouvelles propositions mais également des ajustements en fonction de modifications réglementaires ou administratives.

La charte a recueilli un avis favorable unanime et a été validée par le Comité technique, instance de consultation interne. Le désir commun qui a guidé ce travail est de permettre un dialogue social de qualité, au sein de l'EHESP.

<sup>[1]</sup> Notamment la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique

## À propos de l'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'EHESP est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC), membre de l'Université Bretagne Loire (UBL).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management / sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose 13 filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), 12 spécialités de diplôme national de master, 5 diplômes de mastères spécialisés, 6 parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 8 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 400 conférenciers par an.

Site internet: <u>www.ehesp.fr</u> – Fil twitter: @ehesp

## Contact presse:

Nathalie CAVAGNI Directrice de la communication – EHESP Tél. 02 99 02 28 60 Nathalie.Cavagni@ehesp.fr